

Etape 2 : Observer et connaître son terrain

Check-list :

Une observation systématique du terrain permet d'avoir une bonne indication des éléments qui auraient pu provoquer une pollution. Vous pouvez également vous renseigner sur l'historique du terrain auprès des voisins ou de la commune, par exemple. Faites le test : si vous vous répondez OUI à une des questions suivantes, votre terrain pourrait présenter une pollution du sol :



- Une citerne à mazout de chauffage est/était présente ?
- Des bidons ou bouteilles contenant des (restes de) produits dangereux (huiles usées, solvants, etc.) sont-ils présents sur le terrain ?
- Voyez-vous des cendres sur le sol (provenant par exemple d'un poêle brûle-tout) ?
- Le sol est-il constitué de remblai (Dans ce cas, le sol contient généralement des déchets de construction, des morceaux de briques ou même de petites quantités de déchets, morceaux de plastique, etc.) ? N'hésitez pas à creuser un peu.
- Existe-t-il des dépôts de déchets comme des tôles, des métaux,...
- Le sol dégage-t-il une odeur suspecte d'huile ou de solvants, par exemple ? (Une odeur de décomposition de végétaux n'est pas une pollution !)
- Est-ce que votre terrain avoisine un grand axe routier (voie de chemin de fer, autoroute, voirie fort fréquentée...) ?
- D'autres riverains ou anciens occupants ont-ils connaissance d'un élément laissant suspecter une pollution du sol (utilisation précédente du terrain par exemple) ? N'hésitez pas à aller leur poser la question !

Que dois-je faire si un élément laisse suspecter une pollution du sol ?

Dans ce cas, il est utile de prélever et de faire analyser un échantillon dans la ou les zone(s) suspecte(s).